

Conformément aux articles D29-7 et suivants du Livre I du Code de l'environnement et à l'article 129 bis du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie, l'Administration communale de Rendeux située à 6987 RENDEUX, rue de Hotton, 1, fait savoir qu'elle a introduit une **demande de permis de lotir** ayant trait au bien sis à 6987 RENDEUX-HAUT, en lieu-dit "A la Mahette" et cadastré 1<sup>e</sup> division, section B n° 391, 321/E, 325, 326, 327/A.

**Le projet** de catégorie B consiste en un lotissement qui **présente les caractéristiques suivantes : Lotissement de plus de 2 hectares - 30 lots dont 24 sont destinés à la construction d'habitations - Création d'une voirie avec infrastructures (eau, électricité, égout séparatif) - Le dossier est accompagné d'une étude d'incidences sur l'environnement.**

**L'enquête débutera le 15 mars 2010 et sera clôturée le 15 avril 2010.** La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 15 avril 2010 de 9h00 à 11h00 à l'administration communale de Rendeux (bureau de l'urbanisme), rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX.

**Le dossier de demande de permis de lotir, le rapport final et le résumé non technique de l'étude d'incidences sur l'environnement peuvent être consultés** durant toute la durée de l'enquête, soit du 15 mars 2010 au 15 avril 2010 à l'administration communale (bureau de l'urbanisme), rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX tous les jours ouvrables (sauf le samedi) de 09h00 à 12h00 ainsi que les 22 mars, 29 mars et 12 avril 2010 de 13h00 à 20h00 à l'administration communale de Rendeux (bureau de l'urbanisme), rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX.

**Une réunion d'information sera organisée** le 25 mars 2010 à 18h30 à l'administration communale (salle du Conseil communal - Accès par l'arrière du bâtiment - 1<sup>er</sup> étage), rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX, en présence de l'auteur de projet.

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales auprès de l'administration communale dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête.

**Les réclamations et observations écrites** devront parvenir pour le 15 avril 2010 à 11h00 au plus tard au Collège communal, rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX, par courrier ordinaire ou par télécopie au n° 084/47.77.77 ou bien encore par courrier électronique à l'adresse [enquete@rendeux.be](mailto:enquete@rendeux.be). A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie seront datés et signés et les envois par courrier électronique seront identifiés et datés.

**Les réclamations et observations orales** peuvent être formulées :

- durant la durée de l'enquête et sur rendez-vous à prendre auprès de Monsieur Christian ANTOINE, conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme (Tél. 084/370.170);
- ou lors de la séance de clôture de l'enquête qui aura lieu le 15 avril 2010 de 09h00 à 11h00 à l'administration communale (bureau de l'urbanisme), rue de Hotton, 1 à 6987 RENDEUX.

**Tout intéressé peut obtenir des explications** sur le projet auprès de Monsieur Christian ANTOINE, conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme (Tél. 084/370.170) ou auprès de Monsieur le Fonctionnaire délégué, Place Didier, 45 à 6700 ARLON (Tél. 063/589.111), autorité compétente pour prendre la décision sur la demande faisant l'objet de la présente enquête publique.

Rendeux, le 09 mars 2010.

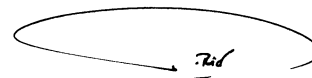
Pour le Collège communal

La Secrétaire communale,



DETHIER Lucienne

Le Bourgmestre,



TRICOT Benoît